ᓄᓇᕕᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

*La **Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik** (RRSSSN), constituée selon la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (chapitre 15) ainsi que la Loi sur les services de santé et les services sociaux, couvre tout le territoire situé au nord du 55e parallèle. Elle a pour mission d'adapter les programmes de santé et de services sociaux aux besoins de la population et aux réalités de la région et de s'assurer d'une organisation efficace des ressources mises à la disposition de la région du Nunavik.*

La Régie régionale souhaite pourvoir l'affectation temporaire suivante :

Agent(e) de planification, de programmation et de recherche
Mandat violence fondée sur le genre
Affichage 2026-110

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION PLANNING PROGRAMMING, #41004-CHILD YOUTH&FAMILY

DESCRIPTION

Au sein de la Direction de la planification et programmation et sous la supervision de la coordonnatrice aux programmes enfance, jeunesse et familles, vous aurez pour mandat de :

- Travailler en étroite collaboration sur la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des différents services et programmes proposés à la population en lien avec la violence fondée sur le genre, et ce, en partenariat avec les agents responsables des dossiers en matière de violence familiale et sexuelle ;
- Participer à la recherche des meilleures pratiques en matière de violence fondée sur le genre et en assurer la sécurisation culturelle ;
- Assurer le suivi et offrir le soutien nécessaire aux partenaires impliqués ;
- Soutenir la coordination des divers comités liés à ces programmes et services ;
- Participer aux réunions et tables provinciales en tant que personne clé et répondant pour les programmes de lutte contre la violence fondée sur le sexe ;
- Offrir un soutien dans la planification des activités de formation et possiblement donner la formation ;
- Participer aux activités d'enseignement et de formation, le cas échéant.

EXIGENCES

- Pour les **candidat(e)s bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois**, une combinaison d'expérience et de formation pertinente peut être considérée ;
- Doit détenir un baccalauréat dans une discipline universitaire appropriée, notamment en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en sciences sociales ;
- Deux (2) ans d'expérience en relation d'aide au Nunavik ;
- Expérience dans la gestion de projets sera considérée comme un atout ;
- Excellente maîtrise d'au moins deux des trois langues utilisées au Nunavik (français, anglais, inuktitut).

COMPÉTENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Connaissance de la violence fondée sur le genre ;
- Bonne capacité d'organisation et d'adaptation ;
- Capacité à travailler dans des délais courts ;
- Excellentes habiletés relationnelles et de collaboration ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;

- Sens de l'initiative et autonomie ;
- Capacité à gérer plusieurs priorités simultanément ;
- Sensibilité culturelle et capacité à intégrer les principes de sécurisation culturelle dans ses interventions ;
- Capacité à développer et maintenir des partenariats stratégiques ;
- Connaissance du réseau de la santé et des services sociaux du Nunavik et des organismes communautaires ;
- Très bonne maîtrise des outils informatiques et de la suite Microsoft Office.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Veuillez noter que les entrevues seront potentiellement réalisées dans les semaines du **7 décembre ou du 14 décembre 2026 ;**
- Port d'attache : l'installation au Nord est priorisée, toutefois le télétravail à partir du Sud est possible selon les besoins opérationnels. À noter que des déplacements au Nord pourront être exigés en fonction des activités du service.

Les candidat(e)s bénéficiaires de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* auront priorité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Affectation temporaire d'une année à temps complet (35 heures/semaines), remplacement d'un congé de maternité ;
- Quart de travail de jour ;
- Salaire selon les conditions du MSSS et les qualifications de la personne candidate **(31,06 $/h à 55,04 $/h).**

Avantages nordiques : Les employé(e)s qui s'établissent au Nunavik peuvent bénéficier de diverses primes, dont **une prime de rétention, une prime d'éloignement et une prime de vie chère.** Pour les personnes engagées à plus de 50 km de Kuujjuaq, un logement à faible coût est offert, accompagné du remboursement des frais de déménagement et d'entreposage. De plus, des sorties annuelles personnelles de Kuujjuaq vers le point d'embauche sont incluses, ainsi que d'autres avantages.

Pour plus d'informations sur nos services et notre région, nous vous invitons à consulter le site Web de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik au : https://nrbhss.ca/fr

Les employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux sont potentiellement éligibles au congé sans solde nordique.

*** POUR POSTULER SUR L'AFFICHAGE # 2026-110, CLIQUEZ ICI ***

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent faire parvenir leur curriculum vitae entre le
18 novembre et le 2 décembre 2026